

info +

La lettre aux Déodatien

Conformément à nos engagements, nous avons posé lors du conseil municipal du 20 mai des questions émanant de nos concitoyens.

Proposition d'une Déodatienne : réduire les dépenses de communication.

« J'avais transmis courant novembre à Monsieur le 1^{er} adjoint et courant janvier 2016 à Monsieur le Maire une idée pour faire faire des économies à la municipalité, à savoir n'éditionner le bulletin municipal que tous les deux mois et réduire les pages couleurs à l'intérieur de celui-ci. Comme je n'ai pas eu de réponse à ma proposition pouvez-vous la soumettre au prochain conseil municipal ? [...] »

Le maire reconnaît que la lettre qui lui était adressée a été perdue. Le premier adjoint reste silencieux sur celle qui lui était destinée.

Le maire estime le coût mensuel du magazine à 2 598 euros. Nous sommes très étonnés que le maire n'intègre pas dans son prix de revient le montant des salaires des personnes contribuant à sa réalisation.

Par ailleurs, il indique que le service communication comporte 10 agents dont les salaires annuels s'élèvent à « 96 000 euros ». Nous sommes surpris de ce montant, qui supposerait que chaque salarié gagne en moyenne moins de 600 euros nets par mois.

Aucun débat n'étant possible lors des questions écrites, nous n'avons pas pu mettre le maire face à ses incohérences.



Questions d'usagers d'Aquanova

« Trois fissures apparaissent sur l'un des murs. Des tests de mesures sur leur évolution semblent d'ailleurs être en cours. Deux portes intérieures sont également en mauvais état.

De même, de nombreux clients émettent des critiques : manque de propreté et d'hygiène, température de l'eau, absence de bassin adapté pour les enfants en bas âge... »

L'adjoint aux travaux confirme ces remarques et indique qu'une expertise est en cours concernant les fissures observées et les portes coupe-feu. Il existe également des problèmes concernant des faïences, des carrelages et la qualité du béton des sols. Deux procédures judiciaires sont en cours au titre des garanties.

Vous pouvez retrouver les précédents numéros d'Info + sur notre blog : unionpoursaintdie.fr

Des priorités discutables

Lors du dernier conseil municipal, nous avons débattu de la réhabilitation du site de l'ancienne piscine et de ses abords. Le maire veut aménager un parc sur ce site, remplacer la « patte d'oie » de la Place du 8 Mai par un rond-point, créer un parvis devant le « Foyer Saint-Martin » et construire une passerelle sur la Meurthe.

Coût global : 1.680.000 Euros TTC !

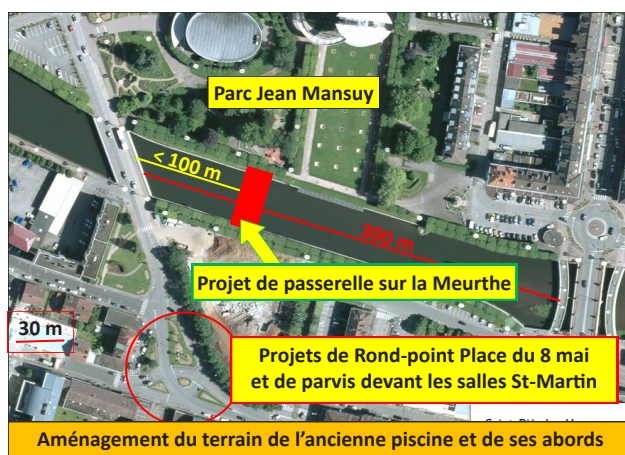
À ce jour nous n'avons pas eu le moindre plan de ces travaux.

L'aménagement d'un parc public sur ce site rejoint notre projet. Toutefois, sous réserve de faisabilité financière et technique, nous avons également proposé de l'abriter partiellement en y installant la marquise de la Place du Marché (cf. Info+ de mai 2015).

Pour la Place du 8 Mai, nous avons toujours souhaité le maintien de l'actuel aménagement qui satisfait les usagers. La création d'un rond-point n'apporterait ni fluidité ni sécurité supplémentaire mais engendrerait une dépense inutile.

Au sujet du Foyer Saint-Martin, nous avons voté contre son acquisition, estimant ces locaux trop petits et inadaptés pour remplacer ceux de Copernic. Dans cette logique, nous nous opposons à l'aménagement de son parvis, tout aussi superflu que la voie piétonne du Cirtes.

Par ailleurs, la construction d'une passerelle enjambant la Meurthe ne se justifie nullement, étant donné la proximité de deux ponts dont l'un est situé à moins de cent mètres. Compte tenu de la situation financière de notre ville, ce projet est loin d'être une priorité.



Nous avons rappelé que d'autres investissements seraient bien plus utiles aux Déodatien : voirie, passerelle SNCF, accessibilité handicapés, rond-point de la Cathédrale...

Si le maire s'obstine à vouloir une nouvelle passerelle au-dessus de la Meurthe, nous lui proposons que sa fabrication soit réalisée par le lycée Georges Baumont, qui a déjà construit celle de la Vanne de Pierre.

Nous avons bon espoir que le maire se range aux arguments d'UPS, et renonce notamment à la construction d'un rond-point Place du 8 Mai.